



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE VILLE DE CARCASSONNE

## ARRÊTÉ

## N° : 2021-2671

Service :

### PORTANT DESIGNATION DES MEMBRES DU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)

Le Maire de la Ville de CARCASSONNE, Chef-Lieu du Département de l'Aude ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale ;

Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 85-565 du 30 mai 1985 modifié relatif aux Comités Techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la Fonction publique territoriale ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°25 du Conseil Municipal du 17 Mai 2018 fixant la composition du Comité Technique et Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail ;

Vu le procès-verbal des résultats établi à l'issue du scrutin des élections professionnelles et la répartition des sièges des représentants du personnel au Comité Technique et au Comité d'Hygiène, de sécurité et des Conditions de travail ;

Vu le procès-verbal de l'élection du Maire et des Adjointes en date du 3 juillet 2020 ;

Vu le procès-verbal de l'élection d'un Adjoint en date du 30 septembre 2021 ;

Vu l'arrêté n°2020-1873 du 30 juillet 2020 portant désignation des membres du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Considérant qu'il appartient à l'autorité territoriale de désigner parmi les membres de l'organe délibérant les représentants de la Collectivité siégeant au CHSCT ;

## ARRÊTE

ARTICLE 1. : L'arrêté n°2020-1873 du 30 juillet 2020 est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes :

La liste des représentants de la collectivité siégeant au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail (CHSCT) est désigné comme suit :

### Membres titulaires

**Liliane GODEFROY**, Adjointe au Maire et Présidente du CHSCT

**Monique DENUX**, Adjointe au Maire et Vice-Présidente du CHSCT

**Placide ARIAS**, Adjoint au Maire et Vice-Président du CHSCT

**Geneviève PICHARD**, Conseillère Municipale Déléguée et Vice-Présidente du CHSCT

**Claude ZORZETTO**, Conseiller Municipal et Vice-Président du CHSCT

**Anne QUINTILLA-MENDEGRIS**, Conseillère Municipale Déléguée et Vice-Présidente du CHSCT

Membres suppléants

**Yazid LAREDJ**, Adjoint au Maire

**Magali BARDOU**, Adjointe au Maire

**Lucien FLAMANT**, Adjoint au Maire

**Any BARTHES**, Conseillère Municipale Déléguée

**Jean-Bernard AUDIER**, Conseiller Municipal Délégué

**Emilie TRIAY**, Conseillère Municipale Déléguée

ARTICLE 2 : Seuls les membres titulaires seront amenés à siéger avec voix délibérative sur convocation du Président. En cas d'absence, le membre siégeant en qualité de titulaire sera suppléé par le membre suppléant, désigné à cet effet.

ARTICLE 3 : Le présent mandat expire en même temps que le mandat ou la fonction ou à la date du renouvellement total ou partiel de l'organe délibérant de la mairie. Tout membre titulaire du comité se trouvant dans l'impossibilité définitive d'exercer ses fonctions, est remplacé par son suppléant. Tout membre suppléant du Comité se trouvant dans l'impossibilité définitive d'exercer ses fonctions sera remplacé par désignation parmi les membres élus du conseil municipal.

ARTICLE 4 : M. le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté. Cet arrêté sera affiché en Mairie et publié au Recueil des Actes Administratifs de la Ville de Carcassonne.

Fait à Carcassonne, à l'Hôtel de Ville, le 05.10.2021



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20211005-arrete212671B-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/10/2021

Affichage : 12/10/2021

**Le Maire,**  
**Gérard LARRAT**